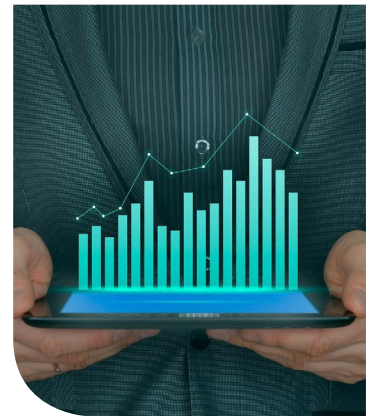
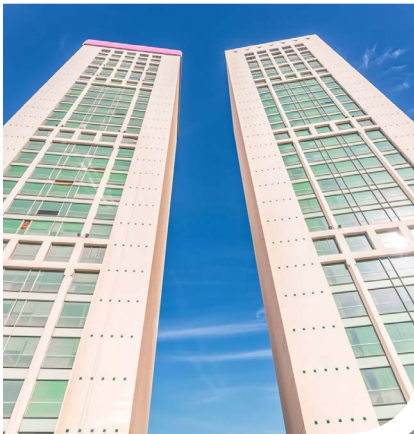
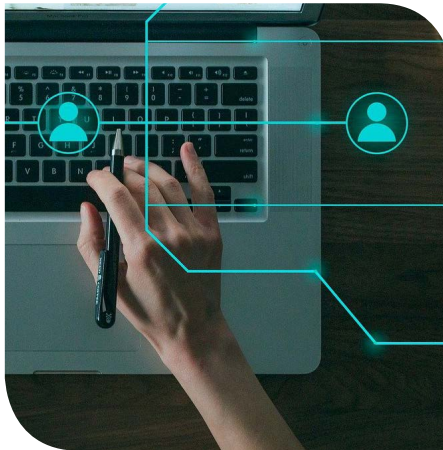


ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Mars
2022

RÉGION DE CASABLANCA - SETTAT



ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Mars
2022

RÉGION DE CASABLANCA - SETTAT

Sommaire

Introduction	9
Chiffre clés de la région	11
1. Démographie des entreprises de la région de Casablanca-Settat.....	13
1.1 Caractéristiques de base des Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives de la région de Casablanca-Settat.....	15
1.2 Créations des entreprises Personnes Morales	20
1.3 Dissolutions anticipées des entreprises Personnes Morales.....	22
2. Indicateurs économiques des entreprises de la région de Casablanca-Settat	25
2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives.....	27
2.2 Evolution du chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives de Casablanca-Settat	31
3. Emploi des entreprises de la région de Casablanca - Settat.....	33
3.1 Caractéristiques des emplois des entreprises.....	35
3.2 Impact de la Covid-19 sur les entreprises et les emplois de Casablanca-Settat déclarés auprès de la CNSS.....	40
4. Situation financière des EPMA de la région de Casablanca-Settat.....	49
Liste des graphiques et des tableaux	55

Introduction

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME élabore des rapports sur ce tissu au plan régional avec la contribution des CRI.

Il s'agit d'une déclinaison régionale de son rapport annuel réalisé au niveau national, dont l'objectif est de fournir un diagnostic du système productif des différentes régions du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics, en particulier les CRI, et privés une série d'indicateurs clés de la démographie et de la santé économique et financière des entreprises, notamment les TPME qui constituent une composante importante de l'économie marocaine.

Ainsi, le présent rapport, établi sur la base des données arrêtées à fin 2019 et fin 2020 pour l'emploi, dresse l'état des lieux du tissu productif de la région de Casablanca-Settat. Cette région concentrait, à cette date, près de 30,7% du total des entreprises déclarées au niveau national, à la DGI, à la CNSS ou à l'OMPIC, soit 175.653 entreprises actives dont 87,6% sont des micro-entreprises ayant un chiffre d'affaires individuel inférieur à 3 millions de dirhams.

Par ailleurs, 78% des entreprises de la région sont concentrées dans la préfecture de Casablanca. Au niveau sectoriel, plus de 48% des entreprises opéraient, en 2019, dans le commerce et la construction, à l'instar de la répartition nationale.

Les TPME employaient plus de 63% de l'effectif déclaré à la CNSS, contre 73,1% à l'échelle nationale, plus de 88% de ces emplois étant concentrés au niveau de la préfecture de Casablanca.

En 2020, la crise pandémique a provoqué une baisse de 48,1% du nombre des entreprises affiliées à la CNSS, ainsi qu'une régression des emplois déclarés de 33,4%, contre respectivement 48,3% et 35,4% au niveau national.

L'assouplissement des règles sanitaires décidé par les autorités, en juillet 2020, a eu un impact immédiat à la fois sur le nombre d'entreprises affiliées et sur les déclarations des emplois de l'Oriental, qui ont retrouvé des niveaux quasi-similaires à ceux de juillet 2019, à l'exception des entreprises opérant dans les secteurs de l'« Hébergement & restauration » dont les actes d'affiliations ont baissé de 7,7%.

La situation financière des TPME de la région de l'oriental faisait ressortir, au titre de l'exercice de 2019, des marges de liquidité et de solvabilité limitées, ainsi qu'une trésorerie nette positive qui reflètent un manque de dynamisme de leurs activités.

Chiffre clés de la région¹

POPULATION

- 6 861 739 Hab. (20,3% National)

TAUX DE JEUNESSE

- 65,6% de la population

POPULATION ACTIVE

- 49,9%

DENSITÉ

- 353 Hab./Km²

TAUX D'URBANISATION

- 73,6%

SUPERFICIE

- 19 448 Km² (2,7% National)

SYSTÈME PRODUCTIF

- Activités tertiaires (48,7%) et activités secondaires (36,2%)

PIB PAR HABITANT

- 46 088 DH (2016)

PIB RÉGIONAL

- 321,2 MMDH (2016)



¹

Source : HCP (2020), « Monographie de la région de Casablanca-Settat 2020 ».

1. DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT

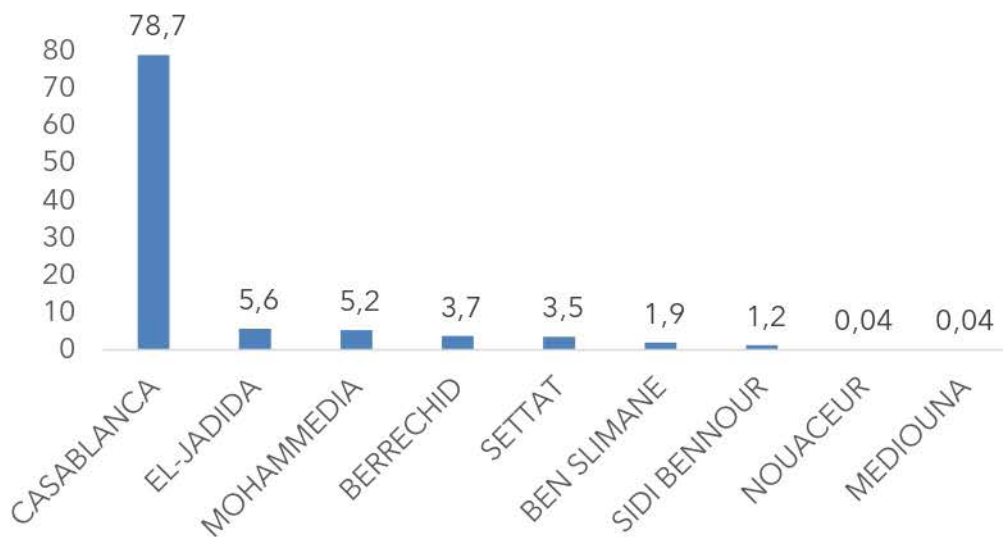
1.1 Caractéristiques de base des Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives de la région de Casablanca-Settat

Cette section présente des indicateurs sur la démographie des Entreprises Actives de la région de Casablanca-Settat ainsi que leur répartition sur les plans provincial, sectoriel et selon leur catégorie et statut juridique au titre de l'exercice 2019. La région de Casablanca-Settat a enregistré un effectif d'entreprises actives de 175.653² regroupant 117.360 Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) et 58.293 Entreprises Personnes Physiques Actives (EPPA), représentant près de 30,7% des entreprises au niveau national.

Plus de 78% des entreprises sont concentrées dans la préfecture de Casablanca

La répartition géographique des entreprises de la région révèle que celles-ci sont concentrées à hauteur de 78,7% au niveau de la préfecture de Casablanca, suivie par la province d'El Jadida et la préfecture de Mohammedia avec des parts respectives de 5,6% et 5,2% (cf. graphique 1).

Graphique 1- Répartition provinciale des entreprises actives de la région de Casablanca-Settat en % - 2019



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

² Entreprises ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

Encadré : L'adresse fiscale vs l'adresse de l'activité

Les inscriptions auprès de l'OMPIC et l'identification auprès de la DGI constituent les premières étapes de la création des entreprises et permettent au créateur de l'entreprise d'avoir des références fiscales. Cependant, ces organismes peuvent ne pas être représentés dans toutes les provinces. A Casablanca-Settat, la DGI régionale n'est pas représentée dans les provinces de Nouaceur, Benslimane, Sidi Bennour et Mediouna. A cet effet, les créateurs d'entreprises s'orientent alternativement vers les directions provinciales de Casablanca, Mohammedia, Settat et El Jadida. Pour cette raison, le RC et l'IF de ces entreprises sont attribués automatiquement aux provinces de l'enregistrement et de la domiciliation initiale.

La deuxième étape du processus de création d'une entreprise au Maroc est la domiciliation. En effet, le siège social d'une entreprise est le lieu, précisé dans les statuts, qui constitue son domicile juridique. Il peut s'agir soit du Bail commercial ou de l'Attestation de domiciliation. Toutefois, face à la question de l'image véhiculée par les entreprises, celles-ci choisissent de s'orienter vers les entreprises de domiciliation qui proposent de fournir une adresse administrative, dans des provinces, des localisations et des adresses facilement reconnues.

L'utilisation du numéro d'identification à la taxe professionnelle, qui est établi au lieu de situation des locaux et installations professionnelles imposables, n'est pas envisageable pour définir l'adresse réelle de l'exercice de l'activité puisque les catégories d'entreprises suivantes en sont exonérées temporairement, selon l'article 6 de la loi 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales :

- Toute activité professionnelle nouvellement créée, pendant une période de cinq ans à compter de l'année du début de ladite activité.
- Les entreprises autorisées à exercer dans les zones franches d'exportation pendant les quinze premières années d'exploitation au titre des activités.
- L'Agence spéciale Tanger-Méditerranée, ainsi que les sociétés intervenant dans la réalisation, l'aménagement, l'exploitation et l'entretien du projet de la zone spéciale de développement Tanger-Méditerranée et qui s'installent dans les zones franches d'exportation pendant les quinze premières années d'exploitation.

Pour toutes ces raisons, les indicateurs peuvent sembler sous-estimés dans certaines provinces telles que Nouaceur, accueillant des zones industrielles dédiées à l'aéronautique comme « Midparc », alors la majorité des entreprises qui y sont installées ont une domiciliation fiscale à Casablanca.

Le commerce et la construction arrivent aux 1^{er} et 2^{ème} rangs en termes de nombre d'entreprises actives dans la région de Casablanca-Settat

L'analyse sectorielle (cf. tableau 1) fait ressortir que 33,3% des entreprises opérant dans la région relèvent de la section d'activité « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », suivie de celles de la « Construction », des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et de l'« Industrie manufacturière » avec, respectivement, 15%, 11,1% et 7,7%.

Tableau 1- Répartition des entreprises actives de la région Casablanca-Settat par section d'activités en % - 2019

Section d'activités	Part des entreprises
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	33,3
Construction	15,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,1
Industrie manufacturière	7,7
Transports et entreposage	7,2
Activités de services administratifs et de soutien	3,7
Hébergement et restauration	5,3
Activités immobilières	2,5
Activités financières et d'assurance	1,8
Information et communication	1,9
Enseignement	1,7
Autres activités de services	2,4
Santé humaine et action sociale	4,1
Agriculture, sylviculture et pêche	1,2
Arts, spectacles et activités récréatives	0,7
Industries extractives	0,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1
Total	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

L'analyse du nombre d'entreprises par sous-branche d'activités révèle que certaines sous-branches concentrent des parts d'entreprises actives beaucoup plus importantes (cf. tableau 2).

Tableau 2- Ventilation du nombre des entreprises actives de Casablanca-Settat par sous-branche d'activités

Branche et sous-branche	Nombre d'entreprises	Part (en %)
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	56 185	33,3
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	19 215	11,4
Dont : Autres commerces de détail en magasin spécialisé	8 304	4,9
Commerce de détail en magasin non spécialisé	3 053	1,8
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	3 042	1,8
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	2 711	1,6
Autres	2 105	1,2
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	33 341	19,7
Dont : Intermédiaires du commerce de gros	20 017	11,8
Commerce de gros non spécialisé	4 207	2,5
Commerce de gros de biens domestiques	2 773	1,6
Autres commerces de gros spécialisés	2 058	1,2
Autres	4 286	2,5
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 629	2,2
Dont : Entretien et réparation de véhicules automobiles	1 566	0,9
Commerce d'équipements automobiles	1 509	0,9
Autres	554	0,4
Construction	25 256	15,0
Construction de bâtiments	10 472	6,2
Promotion immobilière	9 580	5,7
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	892	0,5
Génie civil	210	0,1
Travaux de construction spécialisés	14 574	8,7
Dont : Autres travaux de construction spécialisés	9 522	5,6
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	3 152	1,9
Autres	1 900	1,2

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

94,3% des entreprises de Casablanca-Settat ont généré un CA n'excédant pas 10 millions de dirhams

L'analyse du tissu des entreprises actives de Casablanca-Settat en 2019, par catégorie, fait ressortir la prépondérance des micro-entreprises ayant un CA compris entre 0 et 1 million de dirhams, constituant ainsi 78% de l'effectif total des entreprises. Cette proportion est limitée à 9,6% pour les entreprises dont le CA est compris entre 1 et 3 millions de dirhams. Quant aux moyennes et grandes entreprises, elles n'ont représenté que 1% et 0,5% respectivement de ce total (cf. tableau 3).

Tableau 3- Répartition des entreprises par catégorie en % - 2019

Catégorie d'entreprises	Part des entreprises
Micro [0,3]	87,6
[0, 1]	78,0
[1, 3]	9,6
]3,10]	6,7
]10,50]	4,2
]50,175]	1,0
Plus 175	0,5
Total	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La répartition des entreprises actives de la région de Casablanca-Settat, par catégorie d'entreprises dans chaque section d'activités, révèle la prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et plus principalement les « Autres activités de services », l'« Hébergement et restauration » et les « Arts, spectacles et activités récréatives » avec des parts de 95,7%, 94,8% et 93% respectivement (cf. tableau 4).

Tableau 4- Répartition des entreprises actives de Casablanca-Settat par catégorie et section d'activités, en %

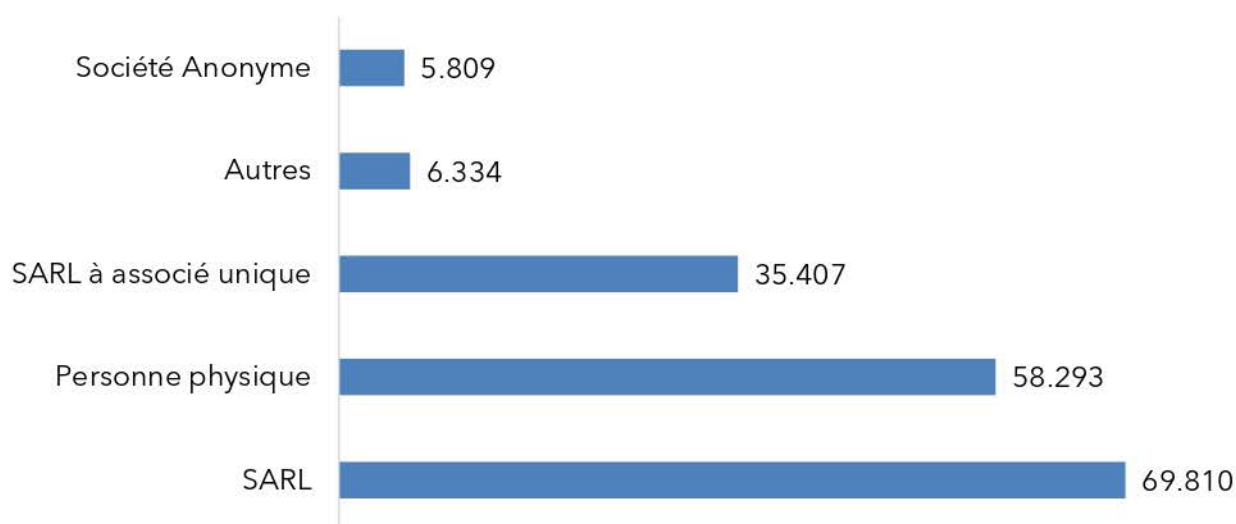
Section d'activités	Micro-Entreprise	Très Petite Entreprise	Petite Entreprise	Moyenne Entreprise	Grande Entreprise	Total
Primaire						
Agriculture, sylviculture et pêche	75,0	8,9	9,5	4,3	2,3	100,0
Secondaire						
Construction	85,2	8,4	4,8	1,2	0,4	100,0
Industrie manufacturière	79,7	8,5	7,3	2,3	2,3	100,0
Industries extractives	79,2	7,1	7,9	3,2	2,6	100,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	76,4	11,4	6,4	4,3	1,4	100,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	80,8	9,4	5,6	2,1	2,1	100,0
Tertiaire						
Activités de services administratifs et de soutien	88,6	6,3	3,6	0,9	0,5	100,0
Activités financières et d'assurance	87,3	5,5	3,5	1,9	1,8	100,0
Activités immobilières	91,5	5,3	2,6	0,5	0,1	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	89,9	6,1	3,3	0,6	0,1	100,0
Arts, spectacles et activités récréatives	93,0	4,8	2,0	0,3	0,0	100,0
Autres activités de services	95,7	2,6	1,6	0,1	0,1	100,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	85,4	7,6	5,2	1,2	0,6	100,0
Enseignement	83,1	11,6	4,6	0,7	0,1	100,0
Hébergement et restauration	94,8	3,1	1,4	0,4	0,3	100,0
Information et communication	89,8	6,1	3,2	0,5	0,3	100,0
Santé humaine et action sociale	91,8	5,3	2,6	0,3	0,0	100,0
Transports et entreposage	90,7	5,0	3,0	0,9	0,3	100,0
Total	87,0	7,0	4,4	1,1	0,6	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La forme juridique SARL est dominante dans la région de Casablanca-Settat

La répartition des entreprises actives selon leurs formes juridiques montre la prépondérance des SARL avec une part de 39,8% dans l'effectif total. Pour les personnes physiques, la seconde forme juridique la plus importante, cette proportion est de 33,2%, suivie de la SARL à associé unique (SARL-A.U.) avec 20,2% (cf. graphique 2)

Graphique 2- Répartition des entreprises actives de Casablanca-Settat par forme juridique



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

1.2 Créations des entreprises Personnes Morales

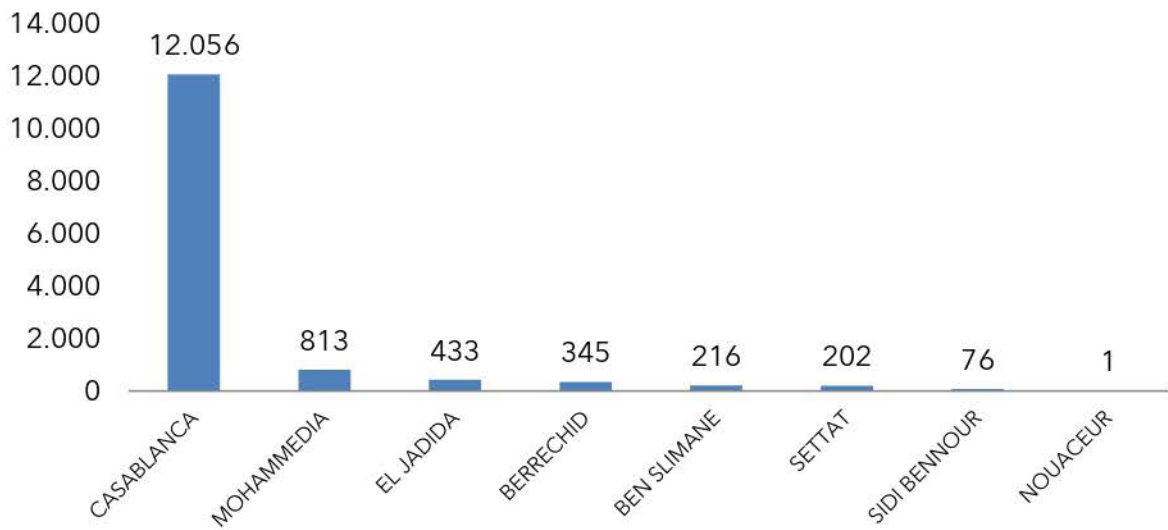
Selon le baromètre de l'OMPIC, l'année 2019 a vu la création de 94.966 entreprises, soit une hausse de 2,2% contre 16,8% en 2018.

La population analysée dans la partie qui suit est constituée de 14.142 entreprises personnes morales, soit le nombre de créations dans la région de Casablanca-Settat.

La préfecture de Casablanca regroupe plus de 85% des créations d'entreprises de la région

En 2019, 85,2% des créations des entreprises PM ont été enregistrées au niveau de la préfecture de Casablanca (cf. graphique 3). Elle est suivie de la préfecture de Mohammedia et la province d'El Jadida avec des parts respectives de 5,7% et 3,1%.

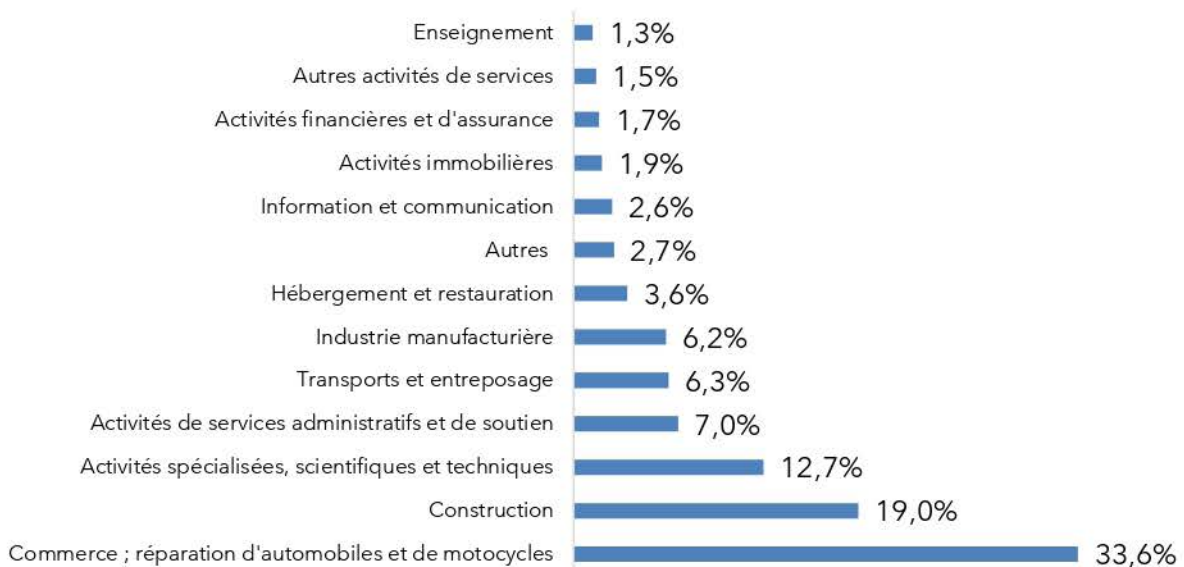
Graphique 3- Répartition provinciale des créations d'entreprises de Casablanca-Settat



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La répartition des créations d'entreprises par secteur d'activité fait ressortir que 65,3% des créations ont été opérées dans trois secteurs, à savoir le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », la « construction » et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques », avec des parts respectives de 33,6%, 19% et 12,7%.

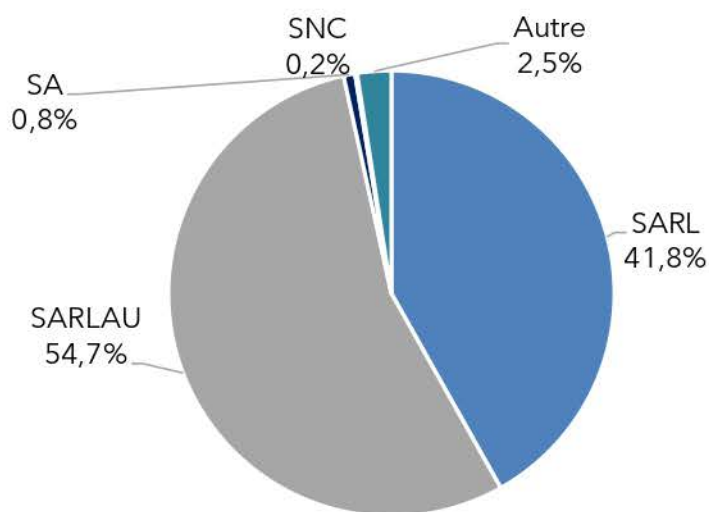
Graphique 4- Répartition des créations des entreprises par section d'activités en 2019



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La forme juridique dominante au niveau des créations d'entreprises en 2019 reste la SARL avec une part de 41,8%, dont 54,7% sont des SARL-AU et 41,8% des SARL (cf. graphique 5).

Graphique 5- Répartition des créations des entreprises par forme juridique en 2019

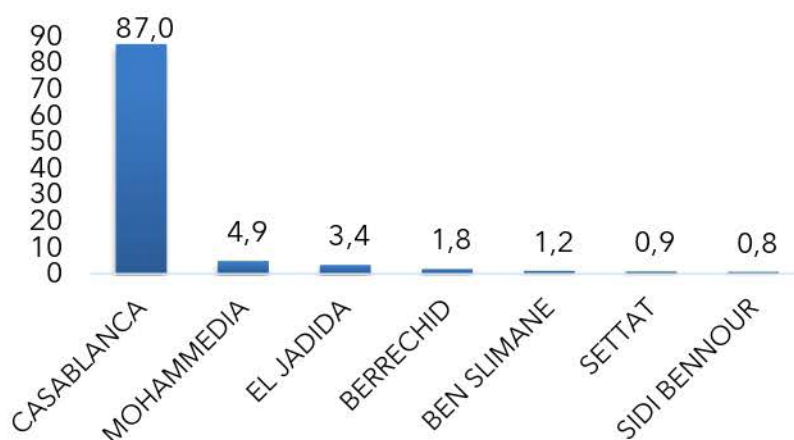


Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

1.3 Dissolutions anticipées des entreprises Personnes Morales

Au terme de l'année 2019, 2 379 entreprises étaient en cours de dissolution au niveau de la région de Casablanca-Settat. La ventilation provinciale de ces dissolutions révèle la prédominance de la préfecture de Casablanca qui recense à elle seule 87% du total. Au second rang vient la préfecture de Mohammedia avec une part de 4,9%. Pour ce qui est de la province de El Jadida, cette proportion est de 3,4% (cf. graphique 6).

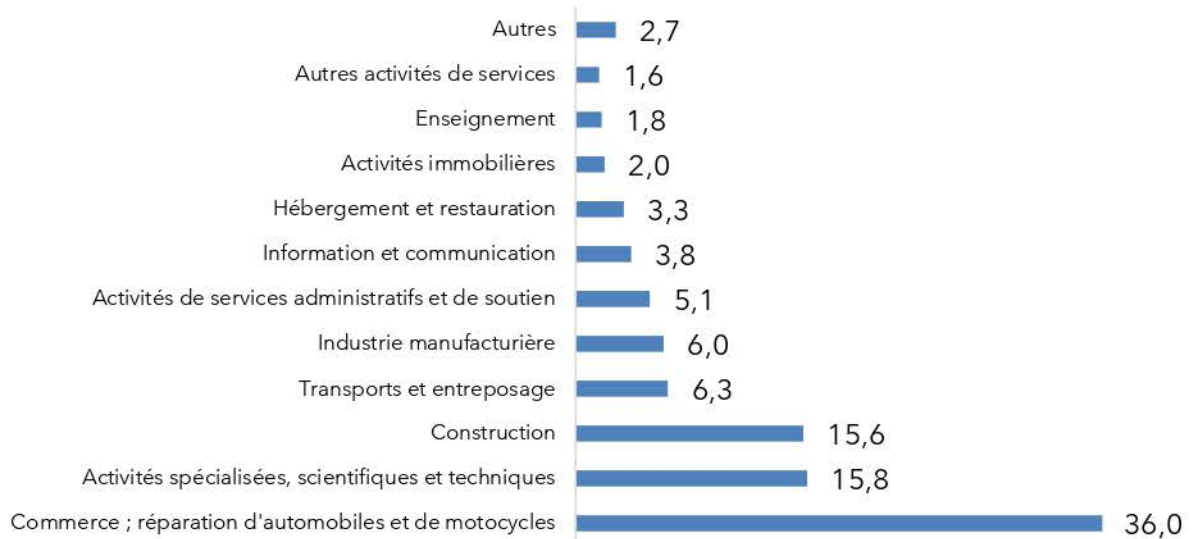
Graphique 6- Répartition des entreprises Personnes Morales en cours de dissolution par province en %-2019



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Trois secteurs détiennent une part de 67,4% de ces dissolutions anticipées. Le « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » détient la plus grande part avec 36%, suivi des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » avec 15,8% des dissolutions, et de la « Construction » avec une part de 15,6%.

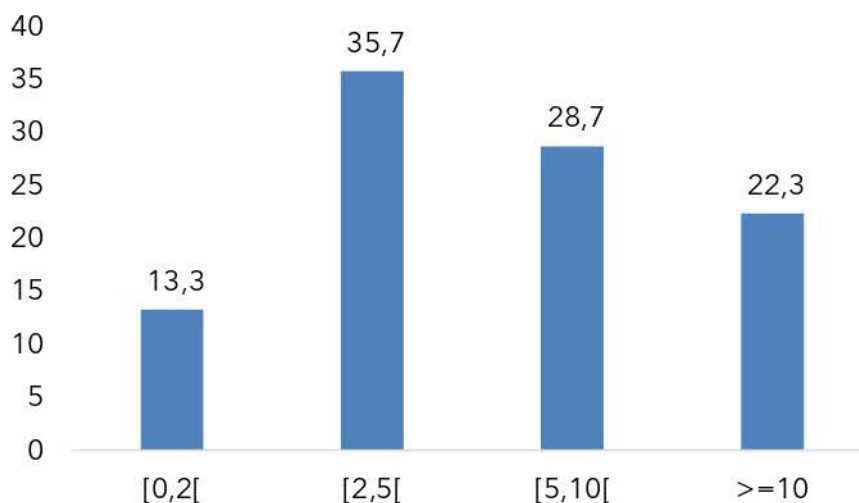
Graphique 7- Répartition sectorielle des dissolutions anticipées de Casablanca-Settat en % - 2019



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La lecture du graphique 8 relatif à la répartition par classe d'âge des dissolutions anticipées des Personnes Morales au niveau de la région de Casablanca-Settat montre la dominance des entreprises dont l'âge est compris entre 2 et 5 ans avec une part de 35,7%, suivies des entreprises dont l'âge est compris entre 5 et 10 ans avec une part de 28,7%.

Graphique 8- Part des entreprises dissoutes de Casablanca-Settat par classe d'âge en % - 2019



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

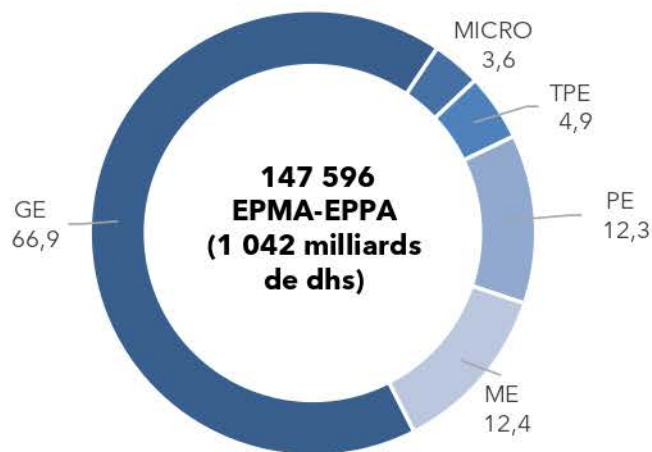
2. INDICATEURS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT

Cette section présente des indicateurs sur le chiffre d'affaires réalisé en 2019 par 147.596 entreprises³ de la région Casablanca-Settat, notamment sa répartition par catégorie d'entreprises, par province et par section d'activités. Elle expose également l'évolution annuelle du chiffre d'affaires des EPMA⁴ entre 2018 et 2019.

2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives

Les EPMA et les EPPA de la région de Casablanca-Settat ont généré un chiffre d'affaires totalisant près de 1 042 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2019, dont une part de 33,1% générée par les TPME et 66,9% par les GE (cf. graphique 9).

Graphique 9- Répartition du CA cumulé des entreprises de Casablanca-Settat par catégorie en %- 2019



Source : DGI.

Près de 92% du chiffre d'affaires des entreprises de Casablanca-Settat est concentré au niveau de la préfecture de Casablanca

La ventilation provinciale du chiffre d'affaires de la région (cf. tableau 5) montre qu'en 2019, la préfecture de Casablanca contribue, à elle seule, à près de 92% du CA global des EPMA et EPPA de la région. Elle est suivie par la préfecture de Mohammedia qui enregistre une part de 2,6%.

³ A l'exclusion du secteur des activités financières et d'assurance.

⁴ La population des EPMA est cylindrée sur les exercices 2018 et 2019 afin d'éliminer les biais dus aux sorties et entrées d'entreprises pour chaque année.

Tableau 5- Répartition du CA cumulé des EPMA-EPPA de la région de Casablanca-Settat par province - 2019

Province	CA cumulé (en millions)	CA cumulé (en %)
Casablanca	955 751,0	91,7
Mohammedia	27 579,6	2,6
El-Jadida	27 414,2	2,6
Berrechid	22 017,7	2,1
Settat	4 598,0	0,4
Ben Slimane	3 963,8	0,4
Sidi Bennour	1 032,5	0,1
Nouaceur	181,3	0,02
Mediouna	37,0	0,004
TOTAL	1 042 575,0	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Le commerce et l'industrie manufacturière drainent 63% du CA des entreprises actives de Casablanca-Settat

L'analyse par section d'activités (cf. tableau 6) révèle que les sections « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et « Industrie manufacturière » contribuent, à elles seules, à plus de 63% au CA global des entreprises actives de Casablanca-Settat, avec des parts respectives de 43,5% et 19,6%, suivies par la « Construction » (10,6%), et les « Industries extractives » (5,8%).

Tableau 6 - Répartition du CA cumulé des EPMA-EPPA de Casablanca-Settat par section d'activités - 2019

Section d'activités	CA cumulé	
	(en millions)	(en %)
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	453 123,7	43,5
Industrie manufacturière	204 611,4	19,6
Construction	110 440,4	10,6
Industries extractives	60 085,9	5,8
Transports et entreposage	40 787,3	3,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	38 350,8	3,7
Activités de services administratifs et de soutien	33 499,9	3,2
Information et communication	23 791,3	2,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	10 512,5	1,0
Hébergement et restauration	13 217,5	1,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9 565,5	0,9
Autres activités de services	8 864,2	0,9
Activités immobilières	8 307,7	0,8
Autres	27 417,0	2,6
Total	1 042 575,0	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Si l'on ne considère que les EPPA, une concentration importante du CA est observée au niveau de la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », avec 55% du CA global (cf. tableau 7).

Tableau 7- Répartition du CA cumulé des EPPA par section d'activités - 2019

Section d'activités	Nombre d'EPPA	CA des EPPA	
		en millions	en %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	19 748	6 295,5	55,0
Construction	2 190	1 444,2	12,6
Santé humaine et action sociale	5 801	1 008,9	8,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 917	697,2	6,1
Industrie manufacturière	4 067	398,8	3,5
Activités immobilières	531	366,3	3,2
Hébergement et restauration	4 318	321,9	2,8
Transports et entreposage	5 136	258,2	2,3
Enseignement	1 055	218,2	1,9
Autres activités de services	2 185	96,2	0,8
Information et communication	791	92,1	0,8
Arts, spectacles et activités récréatives	452	24,9	0,2
Autres	7 745	228,8	2,0
Total	57 936	11 451,3	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Par ailleurs, l'analyse par branche d'activités des entreprises actives de la région de Casablanca-Settat fait ressortir les principales sous-branches ayant généré un CA important au niveau de la région. Il s'agit du « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles », du « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles », du « Construction de bâtiments », de « Travaux de construction spécialisés » et des « Industries alimentaires » avec des parts respectives de 28,3%, 10,9%, 5,9%, 4,5% et 4,4% (cf. tableau 8).

Tableau 8- CA cumulé des entreprises actives de Casablanca-Settat ventilé par branche d'activités (2019)

Branches d'activités	Nombre d'entreprises	CA cumulé	
		(en millions)	Part (en %)
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	46 875	453 123,7	43,5
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	25 434	295 479,3	28,3
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	17 984	113 531,6	10,9
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 457	44 112,8	4,2
Industrie manufacturière	11 641	204 611,4	19,6
Industries alimentaires	1 655	45 480,9	4,4
Industrie chimique	438	31 369,8	3,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	294	17 215,4	1,7
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1 305	16 238,8	1,6
Industrie automobile	147	15 778,4	1,5
Fabrication de textiles	828	10 033,1	1,0
Fabrication d'équipements électriques	192	9 612,7	0,9
Industrie de l'habillement	1 807	7 528,0	0,7
Métallurgie	258	7 289,3	0,7
Industrie pharmaceutique	46	7 557,4	0,7
Fabrication de meubles	320	5 921,8	0,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	373	5 979,6	0,6
Fabrication d'autres matériels de transport	48	3 996,4	0,4
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1 167	4 060,4	0,4
Industrie du papier et du carton	139	3 955,1	0,4
Autres	2 624	12 594,2	1,2
Construction	21 694	110 440,4	10,6
Construction de bâtiments	10 726	61 797,2	5,9
Travaux de construction spécialisés	10 708	46 733,4	4,5
Génie civil	260	1 909,9	0,2

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

2.2 Evolution du chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives de Casablanca-Settat

Le chiffre d'affaires cumulé des EPMA de la région de Casablanca-Settat a enregistré entre 2018 et 2019 une hausse de 3,2%, passant de 998,8 à 1 031,1 milliards de dirhams. Les TPE et les PE ont vu leur CA croître de 6,1% et 4,8% respectivement durant cette même période (cf. tableau 9).

Tableau 9- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	EPMA 2018 (en nombre)	CA cumulé en 2018 (en milliards)	EPMA 2019 (en nombre)	CA cumulé en 2019 (en milliards)	Evolution du chiffre d'affaires 2018/2019 en (%)
TPME CA < 175	88 918	319,6	88 907	333,5	4,3
Micro [0 , 3]	73 754	31,2	72 910	31,7	1,6
TPE]3 , 10]	8 424	46,1	8 911	49,0	6,1
PE]10 , 50]	5 397	119,3	5 690	125,0	4,8
ME]50 , 175]	1 343	123,0	1 396	127,9	4,0
GE CA > 175	742	679,2	753	697,6	2,7
Total	89 660	998,8	89 660	1 031,1	3,2

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Pour sa part, l'analyse de l'évolution de la répartition provinciale du CA cumulé des EPMA de Casablanca-Settat entre 2018 et 2019 montre que la part de la province d'El Jadida a augmenté de 0,3 point, passant de 2,3% à 2,6% et que celle Berrechid est passée de 1,8% à 2%, avec une augmentation de 0,2 point.

Tableau 10- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par province

Région	CA des EPMA en 2018		CA des EPMA en 2019	
	(en millions)	(en %)	(en millions)	(en %)
Casablanca	923 408,8	92,5	948 010,3	91,9
Mohammedia	25 999,4	2,6	26 889,1	2,6
El-Jadida	22 627,5	2,3	26 409,8	2,6
Berrechid	18 355,8	1,8	21 114,3	2,0
Settat	4 061,4	0,4	4 012,2	0,4
Ben Slimane	3 490,1	0,3	3 832,7	0,4
Sidi Bennour	633,5	0,1	659,2	0,1
Nouaceur	187,3	0,02	172,7	0,02
Mediouna	18,1	0,002	23,5	0,002
Total	998 782,0	100	1 031 123,8	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

S'agissant de l'évolution de la répartition sectorielle du CA cumulé des EPMA de la région de Casablanca-Settat sur la même période, il est relevé que la part de la section « Industrie manufacturière » a reculé à 19,8% contre 20,2% une année auparavant. La part de la « Construction », quant à elle, a connu une hausse de 0,5 point pour s'établir à 10,6% en 2019 (cf. tableau 11).

Tableau 11- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2018			Nombre des entreprises	2019	
	Nombre des entreprises	CA cumulé en millions	en %		CA cumulé en millions	en %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	27 127	432 407,8	43,3	27127	446 828,2	43,3
Industrie manufacturière	7 574	201 619,6	20,2	7 574	204 212,6	19,8
Construction	19 504	100 247,9	10,0	19 504	108 996,2	10,6
Industrie extractive	161	59 604,8	6,0	161	60 085,7	5,8
Transports et entreposage	5 307	36 652,0	3,7	5 307	40 529,2	3,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10 913	35 469,1	3,6	10 913	37 653,6	3,7
Activités de services administratifs et de soutien	4 380	31 900,1	3,2	4 380	33 476,8	3,2
Information et communication	3 044	22 361,5	2,2	3 044	23 699,2	2,3
Hébergement et restauration	3 620	12 058,9	1,2	3 620	12 895,6	1,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	204	10 341,7	1,0	204	10 512,5	1,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	156	8 970,3	0,9	156	9 565,4	0,9
Autres	7 670	47 148,2	4,7	7 670	42 668,9	4,1
Total	89 660	998 782,0	100,0	89 660	1 031 123,8	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

3. EMPLOI DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT

3.1 Caractéristiques des emplois des entreprises

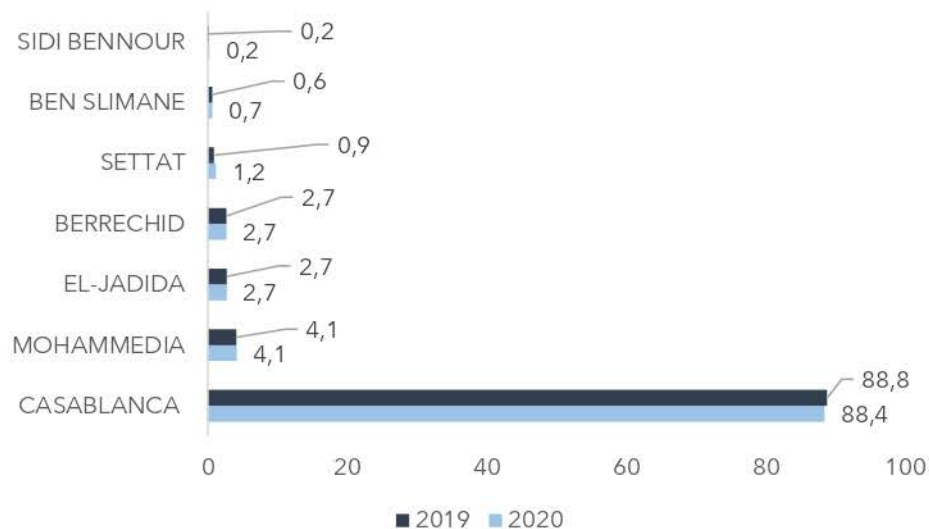
Cette section présente des indicateurs sur les actifs occupés par les entreprises actives⁵ de la région de Casablanca-Settat et déclarantes auprès de la CNSS pour les années 2019 et 2020, notamment leur répartition par province, section d'activités, catégorie d'entreprises et classe d'effectifs, ainsi que la masse salariale. Elle présente également une analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'emploi et les entreprises.

Cette analyse concerne 89.320⁶ entreprises affiliées à la CNSS en 2020 ayant déclaré au total 1.496.582 employés, contre 86.096⁷ entreprises et 1.542.130 employés en 2019.

La préfecture de Casablanca concentre plus de 88% des emplois de la région

L'analyse de la ventilation provinciale des emplois de la région de Casablanca-Settat fait ressortir que la préfecture de Casablanca a concentré 88,4% des effectifs déclarés en 2020, en recul de 0,4 point par rapport à 2019. A l'inverse, la province de Settat a vu sa part augmenter de 0,3 point sur la même période pour s'établir à 1,2% en 2020 (cf. graphique 10)

Graphique 10- Ventilation provinciale des emplois salariés de Casablanca - Settat, en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

⁵ Entreprises financières et non financières déclarantes auprès de la CNSS.

⁶ Comprenant 69.599 EPMA et 19.638 EEPA.

⁷ Comprenant 66.458 EPMA et 19.721 EEPA.

Les activités de services administratifs et de soutien et les activités de commerce occupent plus de 37% des emplois déclarés en 2020 dans la région

L'examen de l'évolution sectorielle des emplois déclarés par les entreprises de Casablanca-Settat pour les exercices 2019 et 2020, montre que les « Activités de services administratifs et de soutien » sont le premier pourvoyeur de l'emploi avec une part de 21%. La section « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » arrive au 2^{ème} rang avec une part de 16,8%, en hausse de 0,6 point par rapport à 2019. Avec une part de 14,5%, l'« Industrie manufacturière » arrive au 3^{ème} rang, enregistrant une légère baisse de 0,1 point au cours de la même période. (cf. tableau 12).

Tableau 12- Ventilation des emplois des entreprises de Casablanca-Settat par section d'activités, en %

Section d'activités	Répartition des emplois	
	2019	2020
Activités de services administratifs et de soutien	21,0	21,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	16,2	16,8
Industrie manufacturière	14,6	14,5
Construction	13,4	13,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,8	8,4
Transports et entreposage	4,2	4,1
Activités financières et d'assurances	3,9	4,0
Hébergement et restauration	3,6	3,3
Enseignement	3,2	3,3
Autres	11,1	11,3
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

84% des entreprises de Casablanca-Settat emploient un effectif ne dépassant pas 10 salariés

En 2020, 84,1% des entreprises de Casablanca-Settat comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés, alors que celles employant entre 11 et 50 salariés représentent 11,8%. Quant aux entreprises occupant plus de 500 personnes, elles totalisent une part limitée à 0,4% (cf. tableau 13).

Tableau 13- Ventilation des entreprises de Casablanca-Settat par classe d'effectifs en %

Classe d'effectif	Part des entreprises	
	2019	2020
[0, 10]	83,6	84,1
[11, 50]	12,1	11,8
[51, 100]	2,1	2,0
[101, 500]	1,8	1,7
+500	0,4	0,4
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Les TPME emploient plus de 63% des effectifs déclarés

La ventilation de l'emploi par catégorie d'entreprises fait ressortir que les entreprises réalisant moins de 175 millions de dirhams de CA emploient 63,3% des effectifs déclarés à la CNSS en 2020. Si l'on ne considère que les micro-entreprises, cette proportion est de 14,3% contre 13,5% en 2019. Quant aux GE, elles ont vu leur part baisser de 37,1% à 36,6% (cf. tableau 14).

Tableau 14- Répartition des emplois par catégories d'entreprises en %

Catégorie d'entreprises	Répartition des emplois	
	2019	2020
Micro [0,3]	13,5	14,3
TPE]3,10]	10,5	10,5
PE]10,50]	21,3	21,5
ME]50,175]	17,6	17,0
GE > 175	37,1	36,6
Total	100,0	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Cette analyse révèle également que les TPME dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans ont occupé, en 2020, 54,7% du total des emplois déclarés, en baisse de 1,1 point par rapport à 2019. Cette proportion est de 36,4% pour les grandes entreprises, avec une baisse de 0,5 point (cf. tableau 15).

Tableau 15- Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge en %

Année	TPME		GE	
	<= 5 ans	> 5ans	<= 5 ans	> 5ans
2019	7,1	55,8	0,2	36,9
2020	8,6	54,7	0,3	36,4

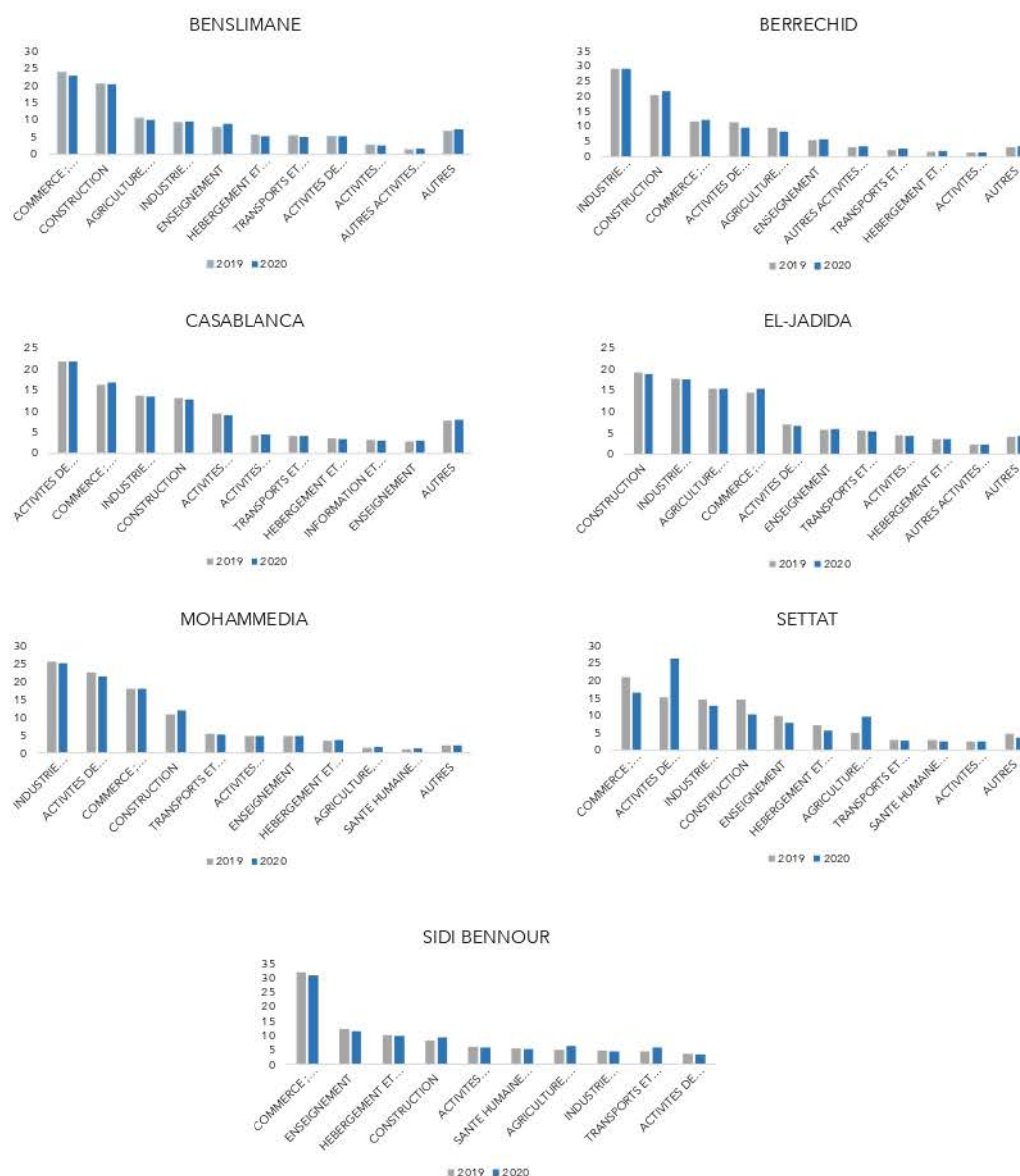
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

L'analyse croisée du nombre d'emplois par section d'activités et par province révèle que le « Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles » concentre le plus grand nombre d'emplois dans la province de Benslimane, Settat et Sidi Bennour soit 23%, 16,5% et 30,9% respectivement du nombre total des salariés déclarés dans la région (cf. graphique 11).

Pour ce qui est de la préfecture de Mohammedia et de la province de Berrechid, l'« Industrie manufacturière » représente le premier secteur contributeur à l'emploi avec des parts de 25,1% et 29,3% respectivement.

S'agissant de la préfecture de Casablanca, le principal secteur contribuant à l'emploi est les « Activités de services administratifs et de soutien », avec une part de 21,9%.

Graphique 11- Ventilation sectorielle de l'emploi des entreprises par province en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Près de 65% de la masse salariale de la région de Casablanca-Settat est concentrée au niveau des entreprises dont l'effectif est supérieur à 100 personnes

En 2020, la masse salariale globale de la région de Casablanca-Settat s'élève à 84,5 milliards de dirhams. Sa ventilation par classe d'effectifs employés fait ressortir que 39,6% est comptabilisé par les entreprises employant un effectif supérieur à 500 salariés. Les entreprises employant entre 101 et 500 personnes se placent au 2^{ème} rang (25,4%), suivies des entreprises ayant un effectif compris entre 11 et 50 personnes (15,9%). Ces proportions ont accusé une baisse de 0,4 pour ce qui est des entreprises dont l'effectif n'excède pas 10 salariés et une hausse de près de 0,2 point s'agissant des entreprises employant entre 51 et 100 personnes (cf. tableau 16).

Tableau 16- Evolution de la masse salariale par classe d'effectifs, en millions de dirhams

Classes d'effectifs	2019		2020	
	Masse salariale	en %	Masse salariale	en %
[0,10]	8 538,3	9,7	7 853,4	9,3
[11,50]	14 301,3	16,2	13 430,4	15,9
[51,100]	8 444,3	9,6	8 267,0	9,8
[101,500]	21 928,2	24,9	21 486,0	25,4
500	34 913,3	39,6	33 511,5	39,6
Total	88 125,3	100,0	84 548,3	100,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Le commerce et l'industrie manufacturière drainent près de 35,4% de la masse salariale de Casablanca-Settat en 2020

L'examen de la répartition sectorielle de la masse salariale de la région de Casablanca-Settat pour les années 2019 et 2020 (cf. tableau 17) révèle que le secteur du « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » détient la plus grande part, soit 20,2%. Les sections « Industrie manufacturière » et « Activités financières et d'assurances » arrivent aux 2ème et 3ème rangs, avec des proportions respectives de 15,2% et 13,2%.

Tableau 17- Ventilation de la masse salariale par section d'activités en %

Section d'activités	Répartition de la masse salariale	
	2019	2020
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	19,9	20,2
Industrie manufacturière	15,7	15,2
Activités financières et d'assurance	12,5	13,2
Activités de services administratifs et de soutien	11,4	11,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,0	10,1
Construction	9,0	8,4
Transports et entreposage	5,9	5,6
Information et communication	4,2	4,6
Enseignement	2,7	2,7
Hébergement et restauration	2,3	1,7
Autres	6,5	6,70
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

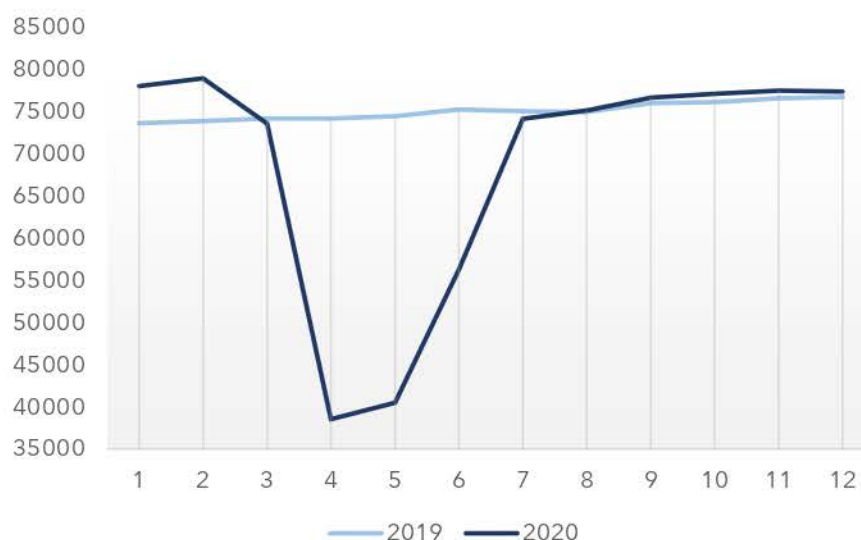
3.2 Impact de la Covid-19 sur les entreprises et les emplois de Casablanca-Settat déclarés auprès de la CNSS

Cette section présente une analyse de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les actes d'affiliation à la CNSS et les emplois déclarés en 2020 pour la région de Casablanca-Settat et ce, selon une répartition sur 3 axes : provinciale, par classe d'effectifs et par section d'activités.

Baisse du nombre des entreprises affiliées et des déclarations des emplois à la CNSS dans la région de Casablanca-Settat

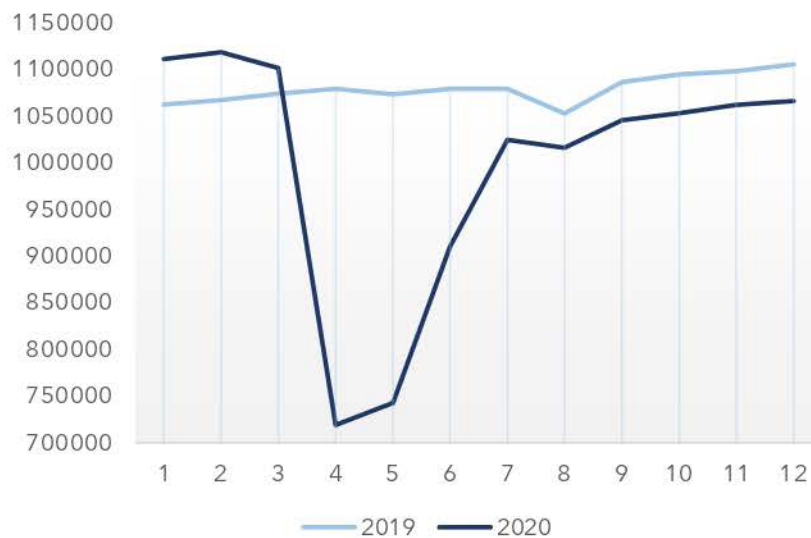
Les données de la CNSS montrent un recul important du nombre d'affiliés auprès d'elle, atteignant un creux à fin avril 2020 avec une baisse de 48,1% en glissement annuel (cf. graphique 12). Il en est de même pour ce qui est des emplois déclarés, qui ont enregistré une baisse de 33,4%, soit 360 314 salariés en moins et ce, en raison des arrêts temporaires ou définitifs des activités de plusieurs entreprises dus à la crise pandémique (cf. graphique 13). Ces régressions recouvrent des niveaux différenciés sur les plans provincial et sectoriel ainsi que par classe d'effectifs.

Graphique 12- Evolution mensuelle des entreprises déclarantes auprès de la CNSS



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 13- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Pour ce qui est des actes d'affiliation à la CNSS, les baisses les plus importantes ont été enregistrées :

- au plan provincial, au niveau de la préfecture de Mohammedia (52,8%), suivie de Settat (52,3%), et de Benslimane (48,5%) (cf. graphique 14).
- au niveau des classes d'effectifs, par les entreprises dont l'effectif est compris entre 0 et 10 employés avec un recul de 54%, et les entreprises disposant d'un effectif compris entre 11 et 50 employés ayant connu une baisse de 26% (cf. graphique 16).
- au niveau sectoriel, par l'« Hébergement & restauration », les « Autres activités de services⁸» et les « Arts, spectacles et activités récréatives », soit respectivement 89,7%, 61% et 59,8% (cf. graphique 18).

S'agissant des emplois déclarés, les baisses les plus importantes ont été enregistrées :

- au plan provincial, au niveau de la province de Sidi Bennour (41,8%), suivie de Settat (41,4%), et de Benslimane (36,5%) (cf. graphique 15).
- au niveau des classes d'effectifs, par les entreprises dont l'effectif est compris entre 0 et 10 employés avec un recul de 58,1%, les entreprises disposant d'un effectif compris entre 11 et 50 employés ayant connu une baisse de 40,5% et celles disposant d'un effectif supérieur à 500 employés avec une baisse de 24,1% (cf. graphique 17).
- au niveau sectoriel, par l'« Hébergement & restauration », les « Arts, spectacles et activités récréatives » et la « Construction », soit respectivement 78,4%, 55% et 49,7% (cf. graphique 19).

⁸ Cette section comprend toutes les activités relatives aux activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques et les services aux particuliers.

Graphique 14- Evolution mensuelle du nombre des entreprises déclarantes auprès de la CNSS par province



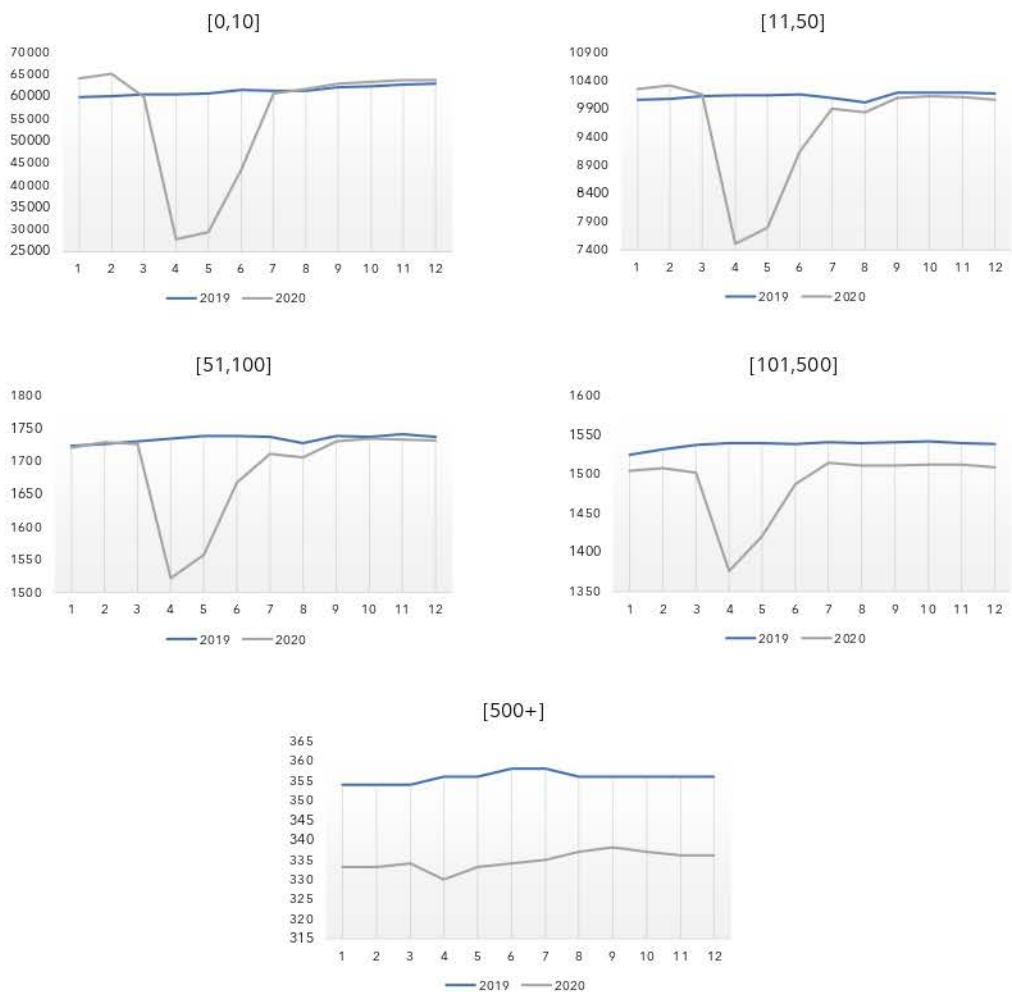
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 15- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS par province



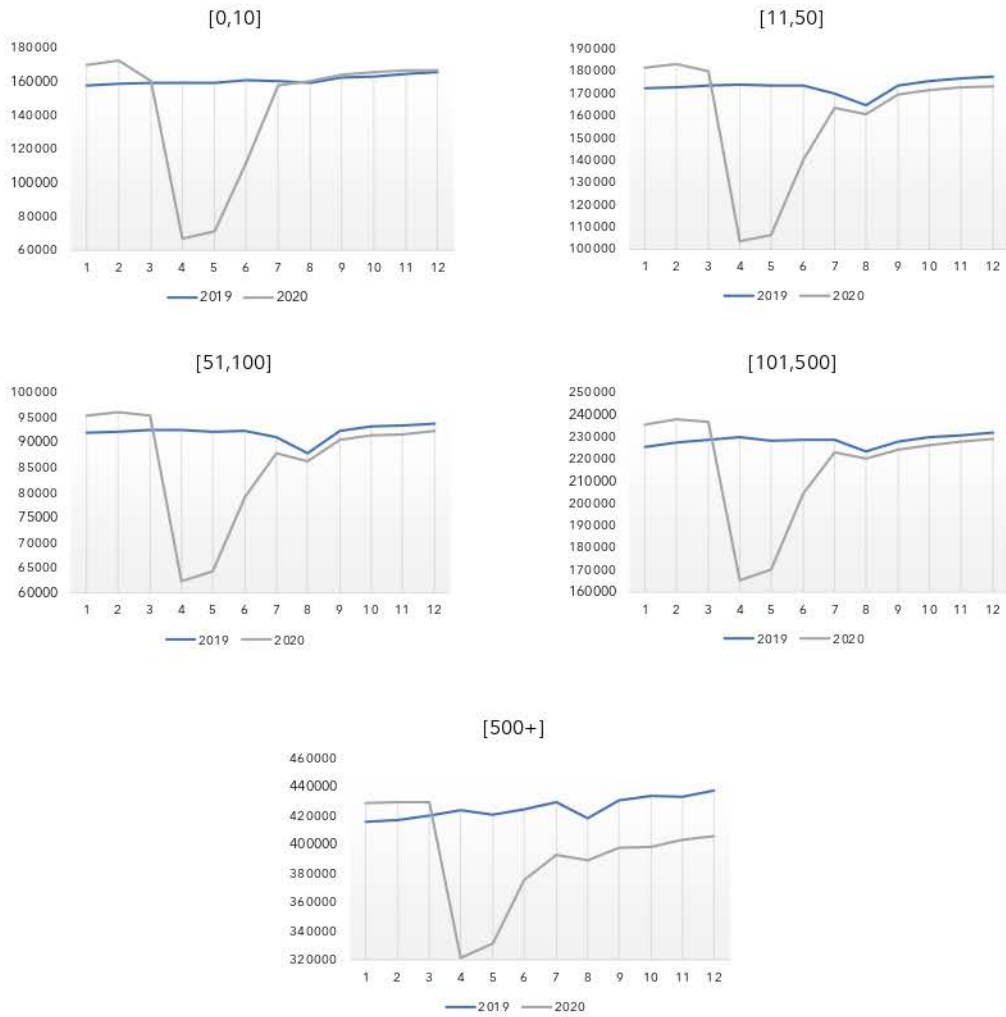
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 16- Evolution mensuelle du nombre d'entreprises déclarantes auprès de la CNSS par classe d'effectifs



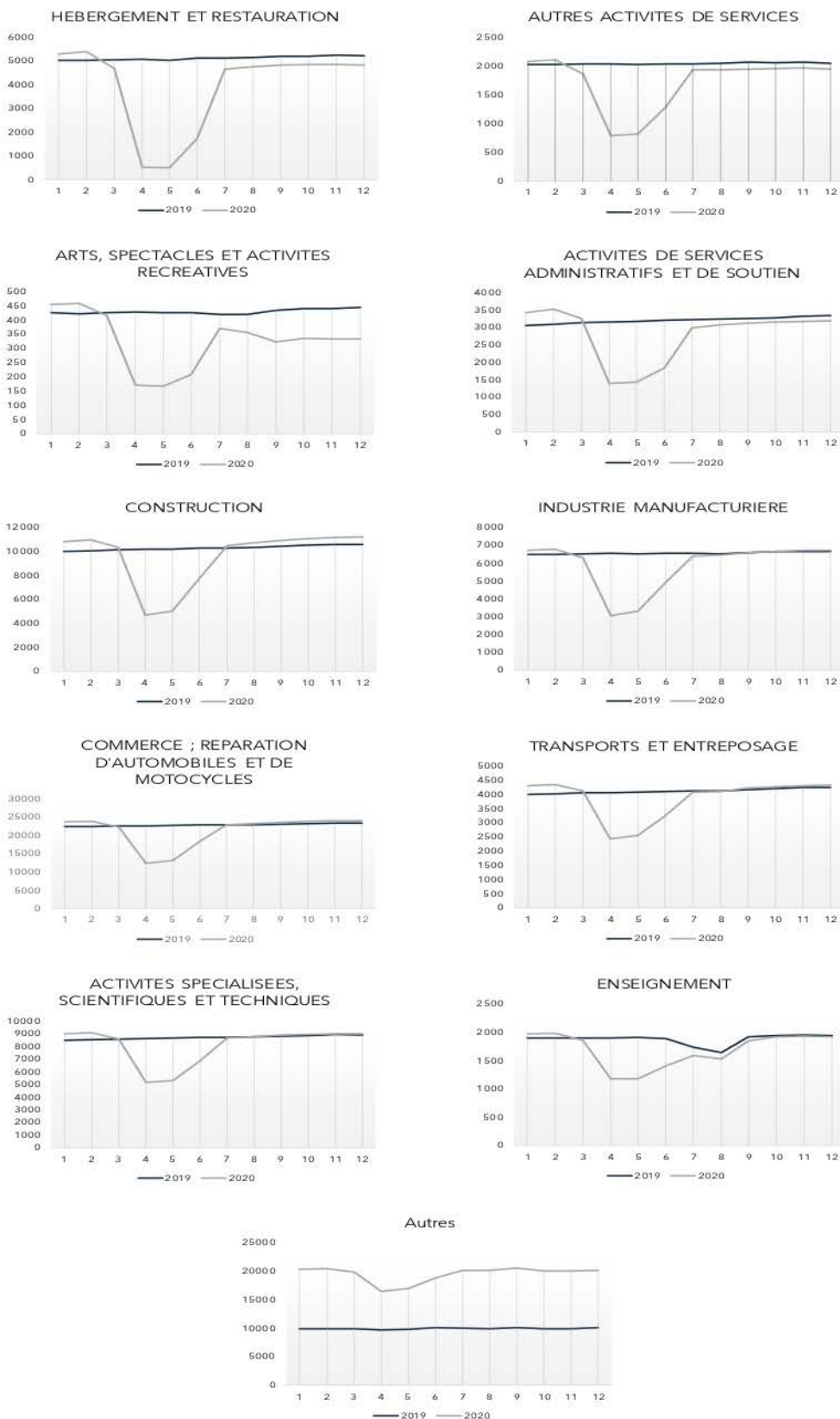
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 17- Evolution des emplois déclarés auprès de la CNSS par classe d'effectifs



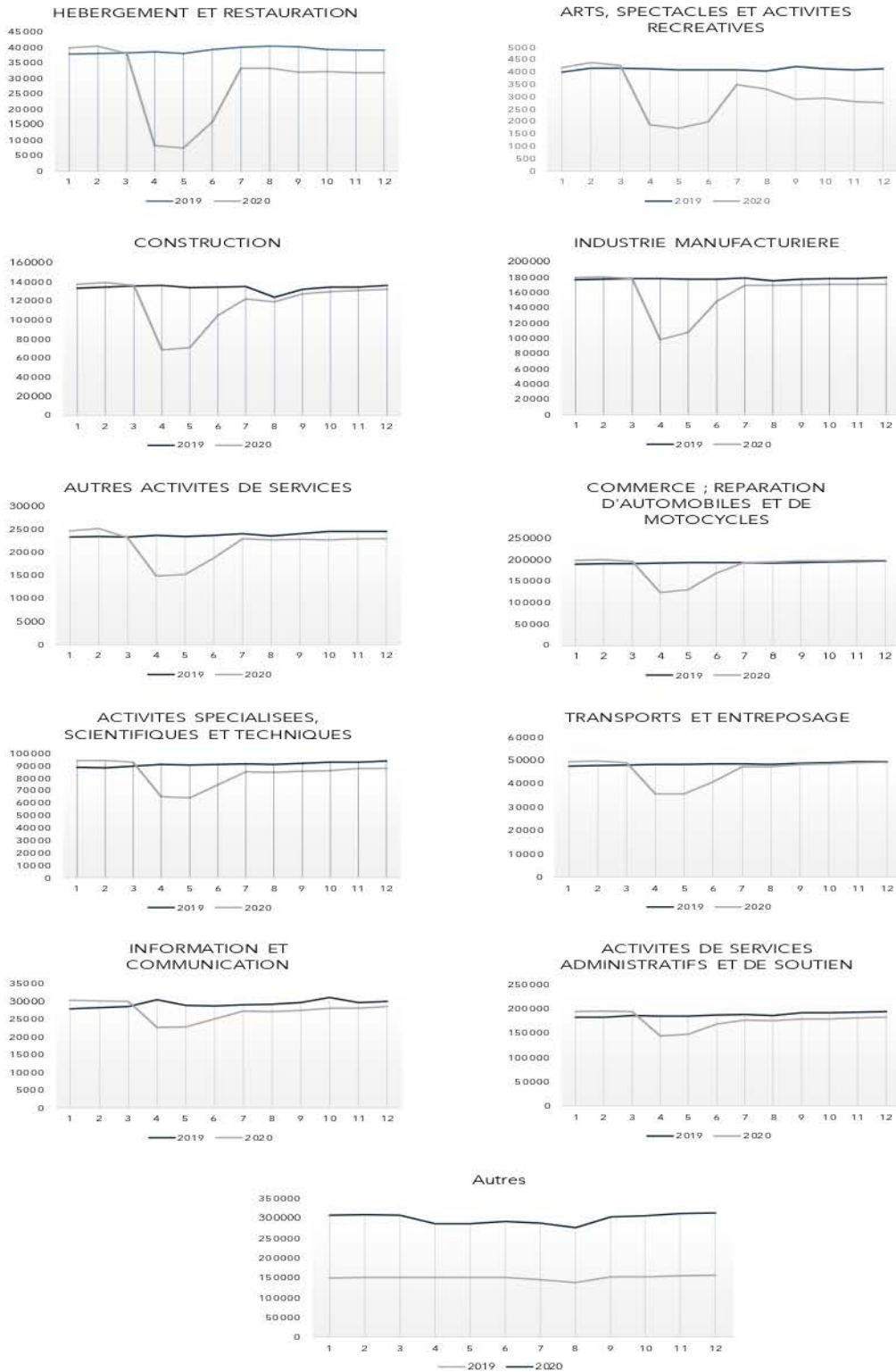
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 18- Evolution mensuelle du nombre d'entreprises déclarantes auprès de la CNSS par section d'activités



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

Graphique 19- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS par section d'activités



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS

La reprise des activités a été inégale tant sur le plan provincial que sectoriel

Le déconfinement décidé par les autorités marocaines, au cours du mois de juin 2020, a eu un impact immédiat à la fois sur le nombre d'entreprises affiliées et sur les déclarations des emplois de la région de Casablanca-Settat.

En effet, le nombre des actes d'affiliations s'est redressé pour atteindre, en juillet 2020, un niveau quasi-similaire à celui du même mois de 2019, pour l'ensemble des entreprises, à l'exception :

-de celles opérant dans la province d'El Jadida qui n'ont atteint leur ancien niveau en termes de nombre d'affiliations qu'en août, en enregistrant une hausse de 3,1%. (cf. graphique 14);

-des entreprises employant un effectif compris entre 101 et 500 employés et celles employant un effectif supérieur à 500 employés, qui ont terminé l'année avec des baisses respectives de 3,2% et 5,9%. (cf. graphique 16) ;

- de celles opérant dans les secteurs de l'« Hébergement & restauration » et des « Autres activités de services » qui ont terminé l'année avec des baisses, respectivement, de 7,7% et 4,7% (cf. graphique 18).

S'agissant du nombre des emplois déclarés, il s'est rétabli également, en août 2020, à un niveau quasi-similaire à celui du même mois une année auparavant, à l'exception des emplois dans :

-les entreprises opérant dans la préfecture de Casablanca qui ont terminé l'année avec une baisse de 4% (cf. graphique 15) ;

-les entreprises employant un effectif supérieur à 500 employés qui ont terminé l'année avec une baisse de 7,2% (cf. graphique 17)

4. SITUATION FINANCIÈRE DES EPMA DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT

Cette section présente l'analyse de la structure du passif d'une population de 29 407 entreprises⁹ de la région de Casablanca- Settat pour l'année 2019.

La structure du passif des entreprises comprend :

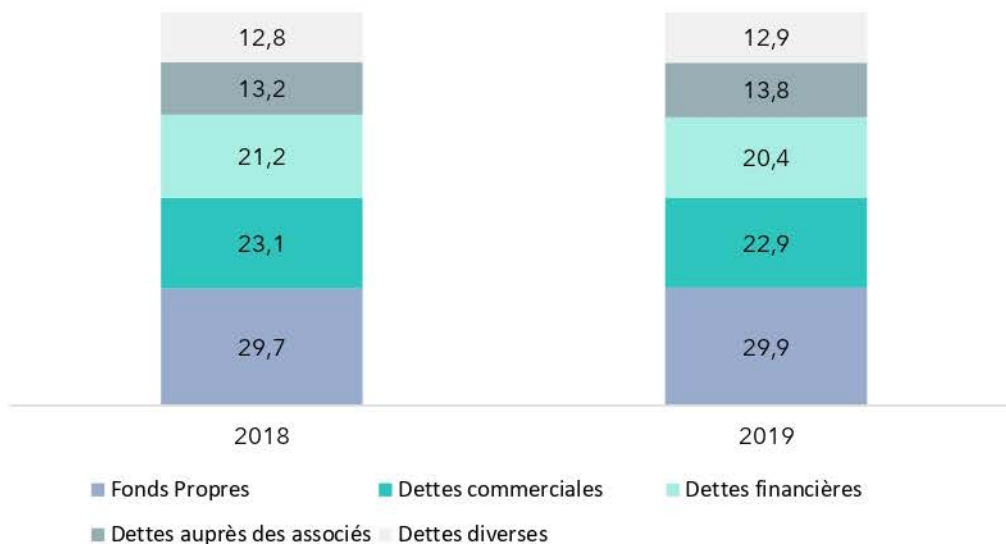
- les fonds propres constitués des capitaux propres et assimilés ;
- la dette financière incluant la dette bancaire et la dette obligataire ;
- la dette commerciale appréhendée à travers les dettes fournisseurs ;
- la dette auprès des associés ;
- les dettes diverses comprenant notamment les dettes envers l'Etat et les organismes sociaux.

L'analyse du passif de ces entreprises montre que, globalement, les fonds propres constituent leur première source de financement avec une part de 29,9% en 2019 contre 29,7% en 2018, soit une augmentation de 0,2 point (cf. graphique 20), suivie des dettes commerciales avec une proportion similaire, soit 22,9%.

La dette financière, quant à elle, se place au troisième rang avec une part de 20,4% en 2019, soit une baisse de 0,8 point par rapport à 2018.

La dette auprès des associés constitue un autre mode de financement avec une part de 13,8% de l'ensemble du passif des entreprises en 2019.

Graphique 20- Structure du passif des EPMA de la région Casablanca-Settat, en %

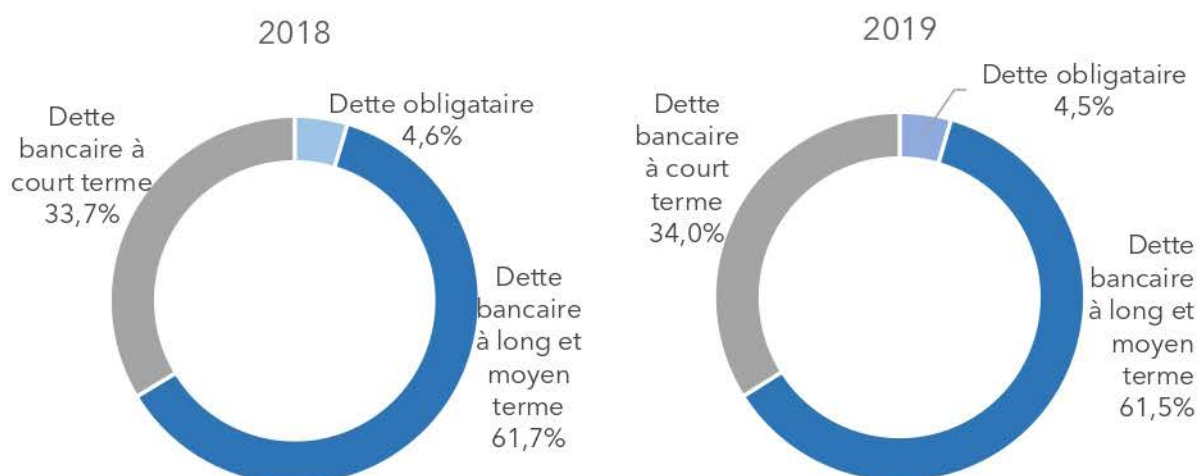


Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

La dette financière est constituée à hauteur de 95,5% par le crédit bancaire, le reliquat étant sous forme d'emprunt obligataire (cf. graphique 21). Ceci révèle un recours très modeste des entreprises au marché de la dette privée qui reste au demeurant largement dominé par les émissions des établissements à caractère financier et quelques grandes entreprises.

⁹ Population cylindrée d'entreprises non financières communes aux années 2018 et 2019.

Graphique 21- Décomposition de la dette financière



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

L'analyse de la structure de financement par catégorie d'entreprises, à fin 2019, met en exergue des situations très différenciées à l'instar de 2018 (cf. tableau 18). Ainsi, pour ce qui est des microentreprises, la dette auprès des associés, avec une part de 42,3% dans le total de leur passif, continue à constituer la première composante de leurs ressources, avec une augmentation de 2,4 points par rapport à 2018. La part de leurs fonds propres et celle de leurs dettes financières enregistrent une baisse en 2019 avec des proportions respectives de 18,7% et 12,2%. Les dettes commerciales, quant à elles, ont enregistré une hausse de 1,4 points pour s'établir à 12,1% en 2019.

A l'opposé, les grandes entreprises disposent de fonds propres importants avec une part de 32,6%, suivis des dettes financières et des dettes commerciales avec des proportions respectives de 25,4% et 24,6%, alors que la dette auprès des associés est limitée à 5,9%.

S'agissant des PE et ME, les fonds propres se placent en tête de leurs sources de financement, avec des parts respectives de 30,1% et 28,4% dans le total de leur passif. Les dettes commerciales se positionnent au deuxième rang avec des proportions respectives de 24,6% et 27,2%, respectivement. La part de la dette auprès des associés est de 18% pour les PE et 11,4% pour les ME.

A l'égard des TPE, les dettes auprès des associés se placent en tête de leurs sources de financement, avec une part de 30,2% dans le total de leur passif. Les fonds propres, quant à eux, se positionnent au deuxième rang avec une part de 30%, en hausse de 5 points par rapport à 2018.

Tableau 18- Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises en %

Source de financement	Micro [0,3]		TPE [3,10]		PE [10,50]		ME [50,175]		GE >175	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Fonds propres	21,0	18,7	25,0	30,0	28,2	30,1	27,8	28,4	32,4	32,6
Dettes financières	14,0	12,2	8,5	7,1	12,7	11,8	18,0	17,4	25,5	25,4
Dettes auprès des associés	39,9	42,3	30,0	30,2	19,2	18,0	11,6	11,4	5,9	5,9
Dettes commerciales	10,7	12,1	21,3	19,5	24,0	24,6	27,6	27,2	24,8	24,6
Dettes diverses	14,4	14,7	15,2	13,3	15,9	15,5	15,1	15,5	11,3	11,5

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

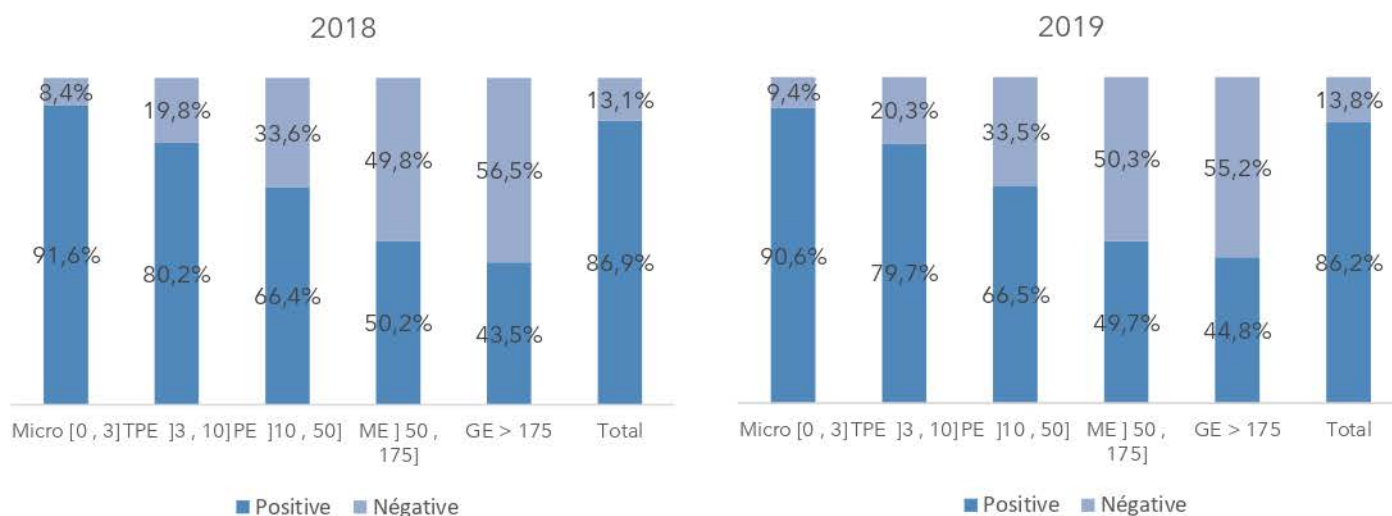
Les TPME disposent globalement d'une trésorerie nette positive qui reflèterait davantage un manque de dynamisme de l'activité d'une partie ces entreprises

La trésorerie nette d'une entreprise est calculée par la différence entre son fonds de roulement et son besoin en fonds de roulement, ou entre sa trésorerie à l'actif et sa trésorerie au passif. Une trésorerie positive reflète la capacité de l'entreprise à couvrir ses engagements de court terme par ses actifs les plus liquides. A l'inverse, une trésorerie négative reflète un besoin de liquidité, induisant un recours à de nouvelles ressources telles que les emprunts.

L'analyse de la trésorerie nette par catégorie d'entreprises fait ressortir qu'en 2019, 86,2% des entreprises disposent d'une trésorerie positive (cf. graphique 22). Toutefois, cette proportion reflète des situations disparates. Ainsi, 90,6% des microentreprises, 79,7% des TPE et 66,5% des PE disposent d'une trésorerie positive. Loin de constituer des indicateurs positifs, ces ratios confirmeraient la faiblesse du niveau des investissements et le manque de dynamisme de l'activité de ces catégories d'entreprises.

En revanche, 49,7% des moyennes entreprises affichent une trésorerie positive, contre 44,8% seulement chez les grandes entreprises. Ces indicateurs reflèteraient une taille des actifs immobilisés et d'exploitation relativement plus importante, générant des BFR comblés par le recours notamment à l'emprunt bancaire et la dette commerciale.

Graphique 22- Répartition des EPMA de Casablanca-Settat selon l'état de leur trésorerie nette par catégorie d'entreprises



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

Les marges de liquidité des TPME sont globalement limitées

L'examen de la liquidité générale de la population des entreprises étudiées, déterminée à travers le rapport entre l'actif circulant et le passif circulant, fait ressortir des ratios moyens variant entre 1,05 pour les micro-entreprises, 1,36 pour les GE et 1,38 pour les ME.

Tableau 19- Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Ratio de liquidité générale	
	2018	2019
TPME	1,19	1,20
Micro [0, 3]	1,05	1,05
TPE]3, 10]	1,16	1,22
PE]10, 50]	1,25	1,27
ME]50, 175]	1,37	1,38
GE > 175	1,36	1,36

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS.

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

Liste des graphiques

Graphique 1- Répartition provinciale des entreprises actives de la région de Casablanca-Settat en % - 2019	15
Graphique 2- Répartition des entreprises actives de Casablanca-Settat par forme juridique	20
Graphique 3- Répartition provinciale des créations d'entreprises de Casablanca-Settat...	21
Graphique 4- Répartition des créations des entreprises par section d'activités en 2019 ...	21
Graphique 5- Répartition des créations des entreprises par forme juridique en 2019	22
Graphique 6- Répartition des entreprises Personnes Morales en cours de dissolution par province en %-2019	22
Graphique 7- Répartition sectorielle des dissolutions anticipées de Casablanca-Settat en % - 2019	23
Graphique 8- Part des entreprises dissoutes de Casablanca-Settat par classe d'âge en % - 2019.....	23
Graphique 9- Répartition du CA cumulé des entreprises de Casablanca-Settat par catégorie en %- 2019	27
Graphique 10- Ventilation provinciale des emplois salariés de Casablanca - Settat, en %	35
Graphique 11- Ventilation sectorielle de l'emploi des entreprises par province en %	38
Graphique 12- Evolution mensuelle des entreprises déclarantes auprès de la CNSS	40
Graphique 13- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS	41
Graphique 14- Evolution mensuelle du nombre des entreprises déclarantes auprès de la CNSS par province	42
Graphique 15- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS par province	43
Graphique 16- Evolution mensuelle du nombre d'entreprises déclarantes auprès de la CNSS par classe d'effectifs	44
Graphique 17- Evolution des emplois déclarés auprès de la CNSS par classe d'effectifs ..	45
Graphique 18- Evolution mensuelle du nombre d'entreprises déclarantes auprès de la CNSS par section d'activités.....	46
Graphique 19- Evolution mensuelle des emplois déclarés auprès de la CNSS par section d'activités	47
Graphique 20- Structure du passif des EPMA de la région Casablanca-Settat, en %.....	51
Graphique 21- Décomposition de la dette financière.....	52
Graphique 22- Répartition des EPMA de Casablanca-Settat selon l'état de leur trésorerie nette par catégorie d'entreprises	54

Liste des tableaux

Tableau 1- Répartition des entreprises actives de la région Casablanca-Settat par section d'activités en % - 2019	17
Tableau 2- Ventilation du nombre des entreprises actives de Casablanca-Settat par sous-branche d'activités.....	18
Tableau 3- Répartition des entreprises par catégorie en % - 2019.....	19
Tableau 4- Répartition des entreprises actives de Casablanca-Settat par catégorie et section d'activités, en %.....	19
Tableau 5- Répartition du CA cumulé des EPMA-EPPA de la région de Casablanca-Settat par province - 2019.....	28
Tableau 6 - Répartition du CA cumulé des EPMA-EPPA de Casablanca-Settat par section d'activités - 2019.....	28
Tableau 7- Répartition du CA cumulé des EPPA par section d'activités - 2019	29
Tableau 8- CA cumulé des entreprises actives de Casablanca-Settat ventilé par branche d'activités (2019).....	30
Tableau 9- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises.....	31
Tableau 10- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par province ..	31
Tableau 11- Evolution annuelle de la répartition du CA cumulé des EPMA par section d'activités	32
Tableau 12- Ventilation des emplois des entreprises de Casablanca-Settat par section d'activités, en %.....	36
Tableau 13- Ventilation des entreprises de Casablanca-Settat par classe d'effectifs en %.	36
Tableau 14- Répartition des emplois par catégories d'entreprises en %	37
Tableau 15- Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge en %.....	37
Tableau 16- Evolution de la masse salariale par classe d'effectifs, en millions de dirhams	39
Tableau 17- Ventilation de la masse salariale par section d'activités en %.....	39
Tableau 18- Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises en %.....	53
Tableau 19- Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises.....	54

